

Partie officielle

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **66 (1937)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Les articles doivent parvenir à la Rédaction, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg, au moins 10 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie officielle.* — *Partie non officielle : Propos présidentiels.* — *40 exercices de lecture silencieuse.* — *L'emploi des fiches dans l'enseignement et primaire.* — *Aux Ecoliers chanteurs !* — † *M. François Noël, professeur.* — *Classe 1912.* — *Programmes et procédés nouveaux.* — *Matériel scolaire.* — *Comité de la S. F. E.* — *Bibliographie.*

PARTIE OFFICIELLE

Brevets de capacité pour l'enseignement.

La Commission cantonale des études, dans sa séance du 31 juillet, a décerné le brevet de capacité pour l'enseignement primaire aux candidats et candidates ci-après désignés, en tenant compte des résultats de la dernière session d'examens :

Mention *très bien* : MM. Emile Chassot, de Vuisternens-en-Ogoz ; Joseph Maradan, de Cerniat ; Gaston Monnard, d'Attalens ; Jean Monney, de Noréaz ; Joseph Birbaum, d'Alterswyl ; Albert Gerber, de Langnau ; Albert Gross, de Tavel ; Ernest Kramer, de Galmiz ; Jules Schieb, de Montreux ; M^{lles} Gabrielle Berchier, de Morens ; Anne-Marie Bovet, d'Estavayer-le-Lac ; Anna Brunschweiler, de Kreuzlingen ; Gabrielle Chatton, de Romont ; Irma Deillon, de La Joux ; Hélène Desbiolles, de Bulle ; Nelly Donzé, des Breuleux ; Agnès Fleury, de St-Brais ; Colette Francey, de Montagny-les-Monts ; Betty Grænicher, d'Aarau ; Lydia Hæring, de Villarvolard ; Jeanne-

Marie Huguenot, d'Autigny ; Marie-Louise Loup, de Bussy ; Alice Monney, de Corpataux ; Madeleine Murith, de Gruyères ; Pierrette Oppliger, de Neuchâtel ; Lucienne Rey, d'Aumont ; Geneviève Roulin, de Forel ; Selda Schouwey, de Hauteville ; Rose Schouwey, de Bellegarde ; Emma Schweingruber, de Riggisberg (Berne) ; Odette Vonlanthen, de Cordast.

Mention *bien* : MM. François-Joseph Abriel, de Domdidier ; Roger Chardonnens, de Domdidier ; Marius Collaud, de St-Aubin ; Emile-Henri Javet, de Haut-Vully ; André Sansonnens, de Forel ; Walter Glauser, de Zauggenried ; M^{lles} Denise Currat, du Crêt ; Rosa Genoud, de Châtel-St-Denis ; Albertine Gisler, de Dompierre ; Julia Kæch, de Fribourg ; Léa Joye, de Mannens ; Elisabeth Pasquier, de Bulle ; Blanche Périsset, de Vauderens ; Maria Rohrbasser, de Corsalettes ; Fernande Sudan, de Chavannes-les-Forts.

Mention *satisfaisant* : M. Raymond Rossier, de Mannens ; M^{lles} Charlotte Chappuis, d'Estavayer-le-Gibloux ; Hélène Vacheron, de Mur (Vully).

La Commission a délivré un brevet pour l'enseignement à l'étranger à M^{lles} Françoise Gogniat, de La Joux (Jura-Bernois) et Juliette Veyre, de Chapelle-sur-Moudon, ainsi qu'un certificat pour examen satisfaisant en allemand à M^{lle} Hildegarde Pürro, d'Oberschrot.

Enfin, elle a octroyé le diplôme pour l'enseignement dans les écoles enfantines ou classes gardiennes à M^{lles} Adèle Chollet, de Vaulruz ; Anne-Marie Fleury, de St-Brais ; Elisabeth Gisiger, de Kienberg (Soleure) ; Aloysia Inderbitzin, de Morschach (Schwytz) ; Marie-Ange Maradan, de Cerniat ; Marthe Meyer, de Miécourt (Jura-Bernois) ; Madeleine Musy, de Bossonnens et Grandvillard ; Marie-Louise Pommaz, de Chamoson (Valais), et le diplôme pour l'enseignement des ouvrages manuels à M^{lles} Thérèse Bovigny, de Vuisternens-en-Ogoz ; Marie Charrière, de Romanens ; Félicienne Chassot, de Prez-vers-Siviriez ; Eugénie Chatton, de Romont ; Agathe Chenaux, de Magne-dens ; Ida Chenaux, d'Ecuvillens ; Cécile Grandjean, de Fiaugères ; Anna Oberson, de Gruyères ; Ida Oberson, d'Estévenens ; Jeanne Overney, de Cerniat ; Cécile Python, de Berlens ; Léonie Ruffieux, de Crésuz ; Clara Grunig, de Burgistein ; Emilie Kaltenrieder, de Chiètres ; Thérèse Schorro, de Liebistorf ; M.-Louise Witschard, de Loèche (Valais).

Obtention et renouvellement du brevet en 1938.

La Commission cantonale des études a fixé comme suit les œuvres à l'étude pour les examens du brevet en 1938 :

1. *Section française* : a) diction et explication de textes, pour l'obtention : *Corneille*, Horace, édition P. Crouzet, chez Didier, et

Montalembert, Extraits, édition Hatier, Les Classiques pour tous ; pour le renouvellement : *Lacordaire*, Extraits, édition Hatier, Les Classiques pour tous, et *Gonzague de Reynold*, Cités et pays suisses, 1^{re} série, chez Payot ; b) étude de l'allemand, pour l'obtention : *Briod et Stalder*, I et II, et Lectures allemandes, Briod et Stalder, 1^{re} partie ; pour le renouvellement, *Alphonse Aeby*, Um Land und Liebe, Der Schwarze Tod, 2^{me} partie, pages 40 à 68, ouvrage en vente chez l'auteur, à Fribourg.

2. *Section allemande* : a) diction et explication de textes, pour l'obtention : *Gæthe*, Hermann und Dorothea, et *Hebbel*, Agnes Bernauer ; pour le renouvellement : *Gæthe*, Iphigénie, et *Federer*, Papst und Kaiser im Dorfe ; b) étude du français, pour l'obtention : grammaire Augé, cours supérieur, et *René Bazin*, Une tache d'encre, édition Velhagen et Klasing in Bielefeld und Leipzig (ouvrage en vente à la Librairie de l'Université, à Fribourg) ; pour le renouvellement : *Alphonse Daudet*, Lettres de mon Moulin, collection Nelson, morceaux : Installation ; Le secret de maître Cornille ; La chèvre de M. Seguin ; Les vieux.

PARTIE NON OFFICIELLE

PROPOS PRÉSIDENTIELS

Parabole du toit et des fondations.

On nous a montré, à l'exposition scolaire de Bulle, cinq ou six types de maison campagnarde. Mais, que vous la bâtissiez en rectangle ou en T, que vous y juchiez un toit à la Mansard ou une énorme couverture de chaume, toujours il y aura à votre maison des fondations, un toit, et quelque chose entre deux. Cette inéluctable nécessité a frappé l'un des orateurs du 9 juin, M. le chanoine Dévaud, — devenu dans l'intervalle Monseigneur Dévaud, prélat de S. S. Pie XI, ce dont nous le félicitons et nous réjouissons. Elle lui a fait dire que dans l'école fribourgeoise où se prépare la vie de notre peuple, s'il y a tout en haut l'Université, tel un toit magnifique sur une large maison à « Bogoz », il y faut aussi nécessairement un fondement. En l'espèce, ce fondement, c'est notre école primaire.

Or de même que l'Université, oserons-nous ajouter, bien qu'elle émarge au budget de l'Etat, est appuyée et développée chez nous par l'action des Amis de l'Université, il est opportun que la Société d'éducation prenne à tâche d'appuyer et de développer l'école primaire de chez nous.